

# Informations Rapides



31 mars 2010 - n° 88 **CONJONCTURE**  
Principaux Indicateurs

## Comptes nationaux des administrations publiques - année 2009 (premiers résultats)

### En 2009, le déficit atteint 7,5 % du PIB, la dette notifiée 77,6 % du PIB

**Avertissement :** chaque année, l'INSEE publie une première évaluation des comptes nationaux des administrations publiques correspondant à celle réalisée pour la notification à la Commission européenne des ratios de dette et déficit publics. L'ensemble des données est susceptible d'être modifié à l'occasion de la publication du compte national provisoire 2009, le 12 mai 2010.

En 2009, le déficit public notifié s'élève à 144,8 milliards d'euros, soit 7,5 % du PIB. Le déficit augmente de 80,1 milliards d'euros, sous l'effet de la forte baisse des recettes publiques (-4,3 %) et de la hausse des dépenses publiques (+3,8 %). Rapportées au PIB, la part des recettes diminue de 49,5 % à 48,1 % et celle des dépenses passe de 52,8 % à 55,6 %. Le taux de prélèvements obligatoires diminue de 1,6 point en 2009 (41,3 % du PIB après 42,9 % en 2008) du fait de la forte contraction des impôts (-8,0 %).

#### Ratios de finances publiques

	Taux en % du PIB				
	2005	2006	2007	2008	2009
Déficit public notifié	-2,9	-2,3	-2,7	-3,3	-7,5
Dette publique notifiée	66,4	63,7	63,8	67,5	77,6
Dette publique nette*	60,5	59,4	59,1	61,6	70,7
Recettes publiques	50,4	50,4	49,6	49,5	48,1
Dépenses publiques	53,4	52,7	52,3	52,8	55,6
Prélèvements obligatoires	43,6	43,9	43,2	42,9	41,3

\* La dette publique nette est égale à la dette publique notifiée moins les dépôts, les crédits et les titres de créance négociables détenues par les administrations publiques sur les autres secteurs  
Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, Banque de France

En 2009, les dépenses progressent au même rythme qu'en 2008 (+3,8 %). La masse des rémunérations versées progresse de 2,8 %, après 2,3 % en 2008. Les consommations intermédiaires sont très dynamiques (+5,1 %\*\*), sous l'effet du plan de relance. Les intérêts versés diminuent de 15,1 %\*\*, en raison de la baisse des taux d'intérêt, ainsi que de la stagnation des prix à la consommation, qui joue sur la rémunération des titres publics indexés sur l'inflation. Les prestations sociales en espèces accélèrent (+ 5,7 % après + 3,6 %), sous l'effet de la forte augmentation des prestations chômage ainsi que des prestations d'assistance sociale (création du RSA, primes exceptionnelles versées dans le cadre du plan de relance). L'investissement progresse légèrement (+0,8 %). Les autres transferts et subventions sont en forte hausse (+9,9 %) du fait des mesures du plan de relance (soutien à l'emploi et aides à l'investissement en infrastructures notamment).

Les recettes diminuent en 2009 de 4,3 % après une hausse de +2,6 % en 2008. Les impôts sur le revenu et le patrimoine baissent de 16,6 % sous l'effet de la crise économique, ainsi que des mesures de trésoreries incluses dans le plan de relance. En particulier, par rapport à 2008, l'impôt sur les sociétés diminue de 28,6 Md€, l'impôt sur le revenu des personnes physiques de 4,9 Md€ et les recettes de CSG de 2,1 Md€. Les impôts sur les produits baissent de 1,3 % sous l'effet du recul des recettes de TVA, de TIPP et de droits de mutation, atténué par la hausse de certains impôts locaux (taxe professionnelle, taxe foncière). Les cotisations sociales stagnent. Les revenus de la propriété reculent de 2,4 Md€ sous l'effet de la baisse des dividendes reçus par l'État.

#### Dépenses et recettes des administrations publiques

	En milliards d'euros		
	2008	2009	09/08 (%)
Dépenses de fonctionnement **	352,9	365,1	3,4
<i>dont conso. Intermédiaires **</i>	96,8	101,7	5,1
<i>dont rémunérations</i>	247,3	254,2	2,8
Intérêts **	56,0	47,5	-15,1
Prestations sociales en espèces	342,3	361,7	5,7
Remboursements de Sécurité sociale	112,3	117,5	4,6
Autres transferts et subventions	98,9	108,7	9,9
Acquisition nette d'actifs non financiers	66,4	67,4	1,5
<i>dont investissement</i>	63,4	63,9	0,8
<b>Total des dépenses</b>	<b>1028,9</b>	<b>1067,8</b>	<b>3,8</b>
Ventes et autres recettes de production	64,8	66,5	2,5
Revenus de la propriété	17,6	15,2	-13,9
Impôts	520,1	478,6	-8,0
<i>dont impôts sur les produits et la production</i>	288,7	284,8	-1,3
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	223,5	186,3	-16,6
Cotisations sociales effectives	315,1	315,2	0,0
Autres recettes*	46,2	47,0	1,8
<b>Total des recettes</b>	<b>963,9</b>	<b>922,4</b>	<b>-4,3</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-65,0</b>	<b>-145,4</b>	
<b>Gains (+) Pertes (-) sur Swap</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	
<b>Déficit notifié</b>	<b>-64,7</b>	<b>-144,8</b>	

N. B. : le déficit public notifié se distingue du besoin de financement par la prise en compte des flux d'intérêts liés à des opérations de swaps effectuées par les administrations publiques (0,5 milliard d'euros en 2009).

\* Y compris cotisations sociales imputées.

\*\* Hors correction au titre des services financiers indirectement mesurés (SIFIM) sur les intérêts versés.

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor

## Capacité ou besoin de financement par sous-secteurs

En milliards d'euros

	2006	2007	2008	2009	09-08
État	-47,3	-39,7	-55,5	-117,6	-62,1
Organismes divers d'administration centrale	10,5	-4,2	0,1	2,8	2,7
Adm. publiques locales	-3,1	-7,6	-8,7	-5,6	3,1
Adm. de Sécurité sociale	-1,0	-0,2	-0,9	-25,0	-24,1

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor

## La dette au sens de Maastricht augmente de 10 points de PIB

La dette publique notifiée s'élève fin 2009 à 1 489,0 Md€. Elle s'est accrue de +173,9 Md€ après +106,2 Md€ en 2008. Elle correspond à la dette brute consolidée en valeur nominale du secteur des administrations publiques. Elle atteint 77,6 % du PIB fin 2009, après 67,5 % fin 2008. La progression de la dette publique nette est légèrement moindre : elle s'établit à 70,7 % du PIB, après 61,6 % en 2007.

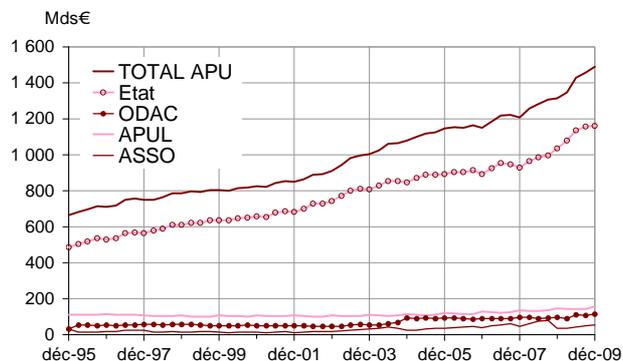
La contribution de l'État à la dette publique a progressé de 126,4 Mds€, une variation plus importante que son besoin de financement. La différence résulte principalement des prêts accordés au secteur automobile (6,3 Md€) et de la comptabilisation en droits constatés des dépenses militaires (2,7 Md€). La dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 115,3 Md€ fin 2009, en hausse de +19,9 Md€. La CADES reprend une partie de la dette de l'ACOSS en début d'année (16,9 Md€) mais son endettement n'augmente que de +12,2 Md€ par rapport à fin 2008, car elle se désendette par ailleurs.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 156,8 Md€ à la fin 2009 contre 148,1 Md€ fin 2008, une hausse en lien avec leur besoin de financement (5,6 Md€) et l'augmentation de leurs dépôts (+3,1 Md€).

Malgré la reprise d'une partie de la dette du régime général par la CADES, la contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de +18,9 Md€ pour s'établir à 54,3 Md€ fin 2009.

L'endettement du régime général, du régime agricole et des hôpitaux continue d'augmenter, sous l'effet du creusement de leurs déficits. Celui de l'assurance chômage augmente après une diminution les années passées.

## Dette notifiée (Maastricht)



Source : Insee, DGFIP, Banque de France

## La dette notifiée (Maastricht) et la dette nette

En milliards d'euros

	Dette notifiée		Dette nette	
	2008	2009	2008	2009
<b>Ensemble</b>	<b>1315,1</b>	<b>1489,0</b>	<b>1199,9</b>	<b>1356,9</b>
dont :				
État	1036,2	1162,6	995,5	1101,4
Organismes divers				
d'administration centrale	95,5	115,3	59,9	81,6
Adm. publiques locales	148,1	156,8	135,6	144,3
Adm. de Sécurité sociale	35,4	54,3	8,8	29,5

Source : Insee, DGFIP, Banque de France

Fin 2009, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1356,9 Md€ (soit 70,7 % du PIB) en progression de 157,0 Md€ par rapport à 2008, soit 16,9 Md€ de moins que la dette publique notifiée, brute. Cet écart s'explique pour l'essentiel par la progression de la trésorerie de l'État. Les prêts accordés par l'État au secteur automobile et les remboursements des banques à la SPPE sont sans effet sur la dette nette car ils affectent à due concurrence le passif et l'actif des administrations publiques.

## Remarques :

→ Le PIB de 2009 utilisé pour les calculs de ratios est estimé à partir de l'évaluation de la campagne des comptes nationaux en cours pour le PIB de 2008, auquel est appliqué le taux de croissance issu des résultats détaillés des comptes trimestriels (publiés le 30 mars 2010).

→ Suite à la décision d'Eurostat du 9 mars 2006, les dépenses militaires de l'État sont comptabilisées depuis 2005 au moment de la livraison des matériels. Avant 2005, elles étaient enregistrées au moment des versements. Afin de ne pas compter deux fois les dépenses, le montant aujourd'hui enregistré au moment de la livraison d'un matériel est défalqué des versements effectués à ce titre avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Dans le même temps, les dépenses budgétaires effectuées au titre de livraisons futures ne sont pas prises en compte. Il en résulte mécaniquement, dans les premières années d'application des nouvelles modalités de comptabilisation, une correction à la baisse du déficit. La correction des dépenses militaires s'élève à 0,1 point de PIB par an sur toute la période 2005-2009.

→ Suite à la crise financière, dans le cadre de la notification à la Commission européenne, les États membres sont tenus de transmettre des informations supplémentaires à Eurostat concernant l'impact des interventions publiques visant à soutenir les institutions financières sur le déficit et la dette publics notifiés, ainsi que sur les passifs additionnels contingents (non comptabilisés dans la dette), résultant notamment de garanties accordées. Dans le cas de la France, les interventions en faveur du secteur financier en 2009 ont conduit à réduire le déficit public de 1,4 Md€, du fait de la rémunération des garanties accordées à la SFEF (société de financement de l'économie française) et à Dexia et des intérêts et dividendes reçus au titre des prises de participation de la SPPE. Par ailleurs, fin 2009, les passifs additionnels contingents des administrations publiques se montent à 100,1 Md€, dont 77,3 Md€ au titre des garanties apportées à la SFEF et 22,8 Md€ au titre de celles accordées à Dexia.

## Pour en savoir plus :

- Un document complémentaire est disponible à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=37>
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)